

est-il d'accord avec ses recommandations? S'est-il entretenu de cette question avec le premier ministre en prévision des entretiens que ce dernier aura avec le président Reagan?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je puis assurer au député que nous aurons des entretiens avec le président ou le secrétaire d'État américain. Nous sommes entièrement d'accord avec les recommandations du comité et elles seront présentées aux fins de ratification lors de la visite du président américain.

M. Wenman: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Les trois dernières recommandations du rapport font ressortir la façon dont évoluent les liens qui nous unissent avec nos partenaires du NORAD à mesure que les progrès techniques permettent de remplacer les radars terrestres par des radars installés sur des satellites. La recommandation n° 11 du rapport stipule que le Canada devrait participer au développement de ces nouvelles techniques. Le premier ministre a-t-il l'intention d'aborder la question de l'évolution du NORAD et en particulier d'insister sur la participation du Canada au développement de systèmes de surveillance placés dans l'espace?

M. Lamontagne: Madame le Président, ainsi que le député vient de le signaler, il est exact que les questions de recherche et le développement font partie de cet accord et c'est pourquoi le nom a été changé et le mot est devenu «aérospatial».

* * *

LES TRANSPORTS

LA NOMINATION D'UN COORDONNATEUR DU TRANSPORT DES CÉRÉALES

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. C'est au sujet de l'organisme responsable du transport du grain créé par son prédécesseur. On sait que cet organisme n'a plus de chef depuis la démission du directeur, le 15 octobre. Le ministre a-t-il songé à lui trouver un remplaçant? Est-il en mesure d'annoncer le nom de celui qui sera appelé à remplacer M. Horner, ou de nous donner une idée de la date à laquelle un remplaçant sera nommé?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, l'existence de cet organisme n'est pas remis en cause; le Conseil du Trésor a approuvé les crédits nécessaires à son fonctionnement. M. Radke assume l'intérim au poste de coordonnateur, et je cherche la perle qu'il convient de placer à ce poste.

M. Mayer: Madame le Président, si le prédécesseur du ministre a pu mettre au point le mandat de l'organisme et nommer un directeur en cinq mois, on pourrait raisonnablement s'attendre que le ministre puisse lui trouver un remplaçant en cinq mois.

Je remercie le ministre de réitérer son appui au responsable du transport du grain. Pourrait-il annoncer quels sont, en gros,

les objectifs de l'ensemble du réseau de transport, en termes d'accroissement des exportations? Au tout début de son mandat, le ministre précédent avait annoncé qu'il visait une augmentation de 20 p. 100; or je n'ai pas entendu le ministre actuel annoncer d'augmentation. Pourrait-il nous donner une idée de l'ampleur de l'augmentation que nous pouvons espérer?

● (1500)

M. Pepin: Madame le Président, je m'informe des chiffres tous les jours. Cette année, le volume des céréales déchargées à Thunder Bay et à Vancouver dépasse de 4 ou 5 p. 100 celui de l'année passée. Ces chiffres reflètent l'excellente situation actuelle de l'industrie céréalière.

Je ne sais pas que le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a cité un pourcentage, mais je compte l'interroger à ce sujet et je tiendrai la Chambre informée.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. WADDELL—L'EXISTENCE POSSIBLE D'UNE NOTE DIPLOMATIQUE CONCERNANT LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, en réponse à une question posée par un député conservateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) a fait allusion à des notes diplomatiques. Il était question des pêcheries. Dans sa réponse, il n'a pas fait état de l'existence possible d'une autre note diplomatique.

Étant donné les rumeurs qui circulent, selon lesquelles le gouvernement américain aurait envoyé une note diplomatique pour protester contre la politique nationale de l'énergie—en réponse à ma question de privilège—le ministre pourrait-il indiquer aux députés s'il faisait allusion à cette autre note diplomatique.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Les circonstances ne se prêtent pas à une telle question de privilège. Si le député a des questions à poser au sujet de réponses qui ont été données à la Chambre, il pourra le faire durant les autres périodes de questions.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 1844 et 1981.

Je demande, madame le Président, que les autres questions soient réservées.